

Compte Rendu CTSD du 3 septembre 2020



Ce jeudi 3 septembre s'est tenu le CTSD (comité technique spécial départemental) 1er pour l'Ariège. Deux élus (1 titulaire, 1 suppléante) y ont participé pour FO. L'ordre du jour est l'approbation du procès-verbal du 10 avril 2020, les ajustements de rentrée dans le premier degré, questions diverses.

Déroulement de séance

Quorum atteint. Secrétariat de séance : FSU

Déclarations liminaires des organisations syndicales (celle de FO en annexe).

M. Duret fait un rappel de ce qui avait été arrêté lors du précédent CTSD, que normalement avec la baisse des effectifs (215 élèves en moins en Ariège), nous aurions dû perdre 5 emplois, mais le ministre ayant fait une dotation supplémentaire de 5 postes, ce qui entraîne qu'il n'y ait pas de suppression de poste.

Le DASEN dit avoir misé sur la diminution du nombre d'élèves par classe. En Ariège il est de 20,4 mais cette moyenne peut cacher des fortes disparités avec parfois des classes à 10 ou d'autres à 28.

Il aborde le fait que dorénavant les maires peuvent poser leur véto quand il est question de fermer un poste sur leur commune. Monsieur Duret indique qu'il compte rendre visite aux maires des villes de Massat, Saint Lizier, Lézat et de Lavelanet pour avoir une réflexion avec eux sur les conventions de ruralité car il y a un « moratoire par rapport aux retraits d'emploi ». Il avance les arguments qu'il présentera aux maires : « A la rentrée 2021 il faudra plus de brigades remplaçants et ne plus avoir de classe à plus de 25 élèves » donc il faut libérer des postes quand la situation de la commune le permet.

Le DASEN craint une baisse encore plus forte d'élèves scolarisés à l'avenir (cause covid ? Autre ?)

Pendant l'été il y a eu 4 INEA non compensés avec pour Quérigut le recrutement d'une contractuelle qui est aussi parent d'élève ayant tenté le CRPE.

Mr Duret indique être à l'équilibre poste / emploi.

Il y a des problèmes de remplacement car plusieurs personnes ont été invitées à rester chez elles en attendant le résultat de test COVID.

Orientations de la rentrée

Pour cette rentrée, le DASEn avait hésité à roposer des fermetures à cause de la décroissance démographiques qui même après fermeture le nombre d'élèves par classe serait acceptable avec 20. élèves. Pour lui la dimension Ressources humaines a déterminé son arbitrage car il ne voulait pas demander à un enseignant de changer de poste après avoir déjà fait la rentrée.

Il veut engager avec les syndicats un travail pour que les décisions qui seront prises en février soit faites de façon consensuelle.

PROPOSITIONS que le DASEN a SOUMIS AU VOTE

Réserve de 1,25 ETP pour cette rentrée.

-Réouverture **Dispositif classe Nature Suc et Sentenac** (centre PEP)

-Augmenter de 0, 25 sur le support Mission Mathématiques (qui serait à 75% de décharge)

Le vote est CONTRE à l'unanimité.

FO explique son vote CONTRE en GLOBAL :

Il ne nous est pas proposé de voter sur l'ensemble de la carte scolaire mais uniquement sur les deux mesures proposées par M. le DASEN, dont l'ouverture du poste à Suc et Sentenac, ouverture que FO avait défendue au CDEN d'avril.

Or parmi les décisions qui ne sont pas soumises au vote, il y a notamment la fermeture du poste RASED qui pose problème.

Un vote mesure par mesure aurait facilité les choses dans une certaine mesure s'il avait permis de se prononcer sur la fermeture de ce poste RASED.

Le rôle des représentants n'est pas d'ignorer les problématiques entraînées par des dotations sur lesquelles ils ne sont jamais consultés. Parfois, le meilleur moyen d'envoyer un message clair est le vote contre les mesures proposées.